

MAIRIE DE SAINT MICHEL DE LANES

Place du Village

11 410 - SAINT MICHEL DE LANES

Tél/ Fax :04.68.60.30.87

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
SEANCE du 22 mai 2015 - Délibération n° 11/2015

Objet : Délégation de maîtrise d'ouvrage

L'an deux mille quinze et le vingt-deux mai à 21 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Saint Michel de Lanès, sous la présidence de Thierry LEGUEVAQUES.

Étaient présents : Mme SOTO Jacqueline, Mme BORDENEUVE Elodie, Mme BARRIENTOS Isabelle, Mr PRADALIER Henri, Mr BARRIE Hervé, Mr RIVIERE Alain, Mr GRANIER Jean Marie, Mr LEGUEVAQUES Thierry, Mr RAZAT Michel.

Absents Excusés : Mr PERCHERON Olivier, Mme RAHM Nancy

Secrétaire de séance : Mr BARRIE Hervé

Date de convocation : 5 mai 2015

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre des travaux d'aménagement et d'urbanisation de la Route Départementale 625, visant à sécuriser les piétons et faire ralentir les automobilistes sur le territoire de la commune de Saint Michel de Lanès, une délégation de maîtrise d'ouvrage doit être sollicitée auprès du Département, gestionnaire de la voie ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu les dispositions de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, notamment les articles 3 et 5 ;

Vu le courrier en date du 29 mai 2015 par lequel le Conseil Général de l'Aude approuve le projet technique et autorise la délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la Commune de Saint Michel de Lanès ;

Toutefois, Monsieur le Président du Conseil Général demande au conseil municipal de bien vouloir autoriser le Maire à signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux d'urbanisation de la RD 625. Celle-ci a pour objectif de :

- Solliciter la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux sur le Domaine Public Routier Départemental
- Définir la charge de l'entretien et des responsabilités relatives aux ouvrages créés.

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

SOLLICITE la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'urbanisation de la Route Départementale 625

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention et tout autre document relatif à la réalisation de l'opération

ACCEPTE la prise en charge par la Commune de l'entretien et des responsabilités relatives aux ouvrages créés dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage ainsi que des dépendances de la route départementale 625 en agglomération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
Thierry LEGUEVAQUES



PRÉFECTURE DE L'AUDE
SERVICE DU COURRIER

22 JUIL. 2015

11836 CARCASSONNE CEDEX 9